



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Observations De L'Academie Française Sur Les Remarques De M. De Vaugelas

Académie Française

La Haye, 1705

85 Rem. Adjectif, quand il veut un article à part, outre celui du substantif.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52533](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52533)

signification. C'est un espace de terre considérée par rapport à quelque ouvrage qu'on y fait ou qu'on y pourroit faire. *Ce jardin occupe un grand terrain, une Armée rangée en bataille dans un grand terrain.* On dit *territoire*, quand on parle de l'espace de terre dans lequel s'étend une Seigneurie où une Jurisdiction. *La Sentence de ce Juge est nulle, il l'a donnée hors de son territoire.*

LXXV. REMARQUE.

Adjectif, quand il veut un article à part, outre celui du substantif.

Cette regle est importante & nécessaire, tant à cause de son fréquent usage, que parce que ce n'est pas parler François que d'y manquer; ce qui fait que les Poètes s'y assujettissent aussi bien que ceux qui écrivent en prose. *Tout adjectif mis après le substantif avec ce mot plus, entre deux, veut toujours avoir son article, & cet article se met immédiatement devant plus, & toujours au nominatif, quoique l'article du substantif qui va devant soit en un autre cas, quelque cas que ce soit.* Voicy un exemple de cette Regle. *C'est la coutume des peuples les plus barbares.* Je dis que c'est ainsi qu'il faut dire, & non pas *des peuples plus barbares.* Or en disant *des peuples les plus barbares*, il se voit que

que l'article du substantif est au genitif, & celui de l'adjectif est au nominatif. Il en est de mesme des autres cas. *J'ay obeï au commandement le plus juste qui ait jamais esté fait*; le voila au datif. *Je l'ay arraché des mains les plus avarés de la terre*, le voila à l'ablatif, & cela tant au singulier qu'au pluriel. Pour l'accusatif, on sçait que son article est semblable à celui du nominatif.

Que si l'on veut sçavoir la raison pourquoy l'article de l'adjectif se met tousjours icy au nominatif, encore que celui du substantif soit en un autre cas, ce qui semble bien estrange, la response est aisée; C'est parce qu'on y sous-entend ces deux mots, *qui sont* ou *qui furent*, ou *qui sera*, ou quelque autre temps du verbe substantif avec *qui*.

Au reste, quand il est parlé de *plus* icy, c'est de celui qui n'est pas proprement comparatif, mais qui signifie *trés*, comme aux exemples que j'ay proposez. Ce que j'ay dit de *plus*, s'entend aussi de ces autres mots, *moins mieux*, *plus mal*, *moins mal*. Exemples, *je parle de l'homme le moins heureux*, *de l'enfant le mieux nourry*, *de l'enfant le plus mal nourry*, & *du vaisseau le moins équipé*. Et en tous les autres cas il en est de mesme que de *plus*.

OBSERVATION.

Cette Remarque a esté approuvée tout d'une voix, & on ne scauroit se dispenser de s'assujettir à la regle que M. de Vaugelas y establir.

LXXXVI. REMARQUE.

Sieger, Tasser.

Sieger, pour *assiéger*, & *tasser* pour *entasser*, ne valent rien; C'est une faute familiere à de certaines Provinces, & particulièrement à la Normandie, où l'on use du simple, au lieu du composé, comme *sieger une ville*, & *tasser du bled*, pour dire, *assiéger une ville*, & *entasser du bled*.

OBSERVATION.

C'est fort mal parler que de dire *sieger une ville*, au lieu d'*Assiéger*; mais *Tasser* ne peut être condamné lorsqu'on parle du ménage de la campagne. Il est au contraire meilleur qu'*entasser* en certaines occasions, puisqu'on dit plutôt *tasser des fagots*, *tasser du foin*, qu'*entasser des fagots*, *entasser du foin*.